

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 7^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local

A- Portrait de l'arrondissement

1 - Données générales (issues du portrait social de la DASES)



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Le 7^e compte environ 58 000 habitants. Il s'agit de l'un des arrondissements les moins densément peuplés de Paris.

Les principales caractéristiques

- Un arrondissement vieillissant à la démographie peu dynamique : taux de natalité inférieur à la moyenne parisienne.
- Un arrondissement traversé par de très fortes inégalités liées à la présence de nombreuses chambres de service. Ces écarts sont particulièrement élevés à l'est (Solferino, Sèvres-Babylone, Vanneau), au nord sous le quai d'Orsay et à l'ouest entre le Champs-de- Mars et l'avenue de la Bourdonnais.

- Concernant les familles, beaucoup de personnes vivant seules et peu de familles :
 - ⇒ Un nombre d'enfants et de jeunes inférieur à la moyenne parisienne : les enfants de 0 à 14 ans représentent 12,9% de la population (Paris 14,4%)
 - ⇒ Les jeunes de 15 à 29 ans représentent 23,2% (Paris 23,5%)
 - ⇒ Le nombre de familles avec enfants est en légère augmentation : 22,5% mais reste en deçà de la moyenne parisienne (25,2%).

2 - Profil sociologique de l'arrondissement

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées dans l'arrondissement sont les professions intermédiaires, les cadres et les personnes sans activité professionnelle. Les tranches tarifaires 1 à 4 représentent 55,3%. Les tranches tarifaires les plus importantes sont les T10 & T4.

3 - Effectifs de l'arrondissement concernés par le PEDT dans les structures municipales

L'arrondissement compte 4 établissements d'accueil de la petite enfance :

- 3 crèches collectives
- 1 crèche familiale

L'arrondissement accueille **279 enfants**.

La part des élèves scolarisés dans le privé (2009/2010) est de 46,7%, largement au-dessus de la moyenne parisienne (28%), En 2015, étaient scolarisés dans le privé : 40% des élèves de maternelle (Paris 17%), 48% de l'enseignement élémentaire et spécialisé (Paris 24%) et 57% de collège (Paris 34%).

Le 7^e compte 19 établissements scolaires privés pour 16 établissements publics dont 1 lycée professionnel, 1 lycée général, 2 collèges, 11 écoles primaires (2 polyvalentes, 5 maternelles, 4 élémentaires).

1 957 enfants sont accueillis dans les 11 écoles publiques maternelles et élémentaires du 7^e arrondissement en 2020, en baisse de près de 5% par rapport à 2019.

Le 7^e compte 2 collèges qui accueillent 1200 élèves.

Près de 3500 enfants et adolescents du 7^e arrondissement sont potentiellement concernés par les actions du PEDT

4 - Éducation inclusive

Sur l'effectif des écoles dont les grilles ont été complétées :

- 4,2% des enfants ont un protocole d'accueil individualisé (PAI)
- 1,5% ont un projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Les enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers (hors PAI/PPS) représentent 0,9% des effectifs.

18,2% des écoles dans le 7^e accueillent une classe à dispositif particulier.

B - Méthode de rédaction du volet local du PEDT

1- Une phase de sensibilisation et de consultation

Cette étape s'est déroulée entre janvier et avril 2021.

En amont de la consultation, ont été sensibilisés les professionnels (directrices et directeurs de crèches, d'écoles, PVP), les acteurs locaux ainsi que les familles (représentants des conseils des parents des crèches, fédération de parents d'élèves) à la démarche du PEDT.

En parallèle, un appel à contribution dans les établissements d'accueil de la petite enfance a été lancé. Il en ressort :

- **Une volonté très forte des parents de participer à la vie de la crèche** : accompagnement lors de sorties, intervention auprès des enfants (lecture, musique, chant etc.)
- **Un intérêt pour des interventions extérieures sur les thèmes des langues, de la culture et du sport**
- **Une bonne communication avec les professionnels** des établissements avec une préférence pour les échanges informels et les mails.

S'agissant des propositions de projets de passerelles avec l'école maternelle, ils privilégient la mise en œuvre **de projets communs entre les deux structures, l'intervention des animateurs des écoles dans les crèches** et en dernier, la possibilité d'inscrire leurs enfants dans des centres de loisirs petite enfance.

*Idées des habitants de Paris 7^e**

“Développer les langues (ouverture à la culture et au monde) “

**Source: consultation sur idée.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2020*



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris



crédit : Laurent Bourgoigne / Ville de Paris

2 - Une phase de concertation

La phase de concertation qui a suivi cette phase de sensibilisation et de consultation a eu pour objectif de faire émerger des pistes d'action pour améliorer et développer l'action éducative dans les crèches et écoles pour les enfants et adolescents.

Des groupes de travail composés de nombreux acteurs locaux ont été réunis au mois de mars. Près de cent personnes ont pu y participer.

En termes de méthode, le travail des groupes a été centré sur l'axe 1 du PEDT 1: renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs, avec pour objectif de :

- **mettre en cohérence les actions sur tous les temps : continuité scolaire et périscolaire**, de sorte à assurer la progressivité et la continuité des expériences et apprentissages, dans le cadre du futur PEDT de 0 à 16 ans.
- **faire le lien de la petite enfance au collège.**

Les participants des groupes de travail ont été mobilisés sur **cinq parcours éducatifs thématiques**, les trois premiers étant déjà inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 :

- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours santé
- Parcours citoyen et développement durable

Se sont ajoutés :

- les parcours éducation physiques et sportives
- Les parcours langues vivantes

Le plan d'action résultant de cette phase de concertation sera affiné en fonction des quartiers de l'arrondissement afin de répondre aux besoins différenciés du territoire.



2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local, les axes stratégiques suivants ont été retenus comme prioritaires dans l'arrondissement et font l'objet de propositions d'actions qui ont émergé des consultations décrites ci-dessus :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs (Axe parisien 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement des passerelles entre les niveaux/structures, de la petite enfance à l'adolescence • Permettre la création de parcours éducatifs sur tous les temps de la vie de l'enfant, grâce à une meilleure coopération entre professionnels • Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions, expériences et rencontres des enfants et adolescents dans le cadre d'actions éducatives • Accompagner les enfants et adolescents dans leur parcours individuel, tout au long de leur parcours éducatif de la crèche au collège en mobilisant les partenariats et en impliquant les familles
Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les savoirs fondamentaux pour favoriser l'égalité des chances • Favoriser l'accès de tous aux activités physiques et culturelles et permettre une pratique durable
Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (Axe parisien 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'outillage des professionnels pour l'accueil et la prise en charge des enfants et favoriser les liens entre les professionnels concernés autour de l'enfant • Aller vers les familles des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers et établir un lien privilégié avec elles • Sensibiliser davantage les enfants et adolescents aux différentes formes de besoins éducatifs particuliers
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser l'architecture (usage des locaux, mobilier, bâtiment, espaces extérieurs) au service de la santé des enfants et adolescents et des actions éducatives • Favoriser le développement des compétences psycho-sociales • Promouvoir la santé à travers différents leviers et thématiques (alimentation et hygiène, activité physique et sportive, exposition aux écrans, sexualité, addictions, conduites à risques, santé psychique) • Adapter et harmoniser les formations des agents, décloisonner et permettre des interventions extérieures, favoriser la synergie entre acteurs
Développer la place et le rôle des familles (Axe parisien 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux communiquer avec les familles • Renforcer le rôle des parents dans le fonctionnement et la vie des établissements
Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (Axe parisien 6)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre acteurs les enfants et les jeunes en leur apprenant à s'exprimer, débattre et s'impliquer • Encourager la mobilisation des enfants et des jeunes pour la citoyenneté • Encourager la mobilisation des enfants et des jeunes pour l'écologie

3 - Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Favoriser les projets autour du sport, dans le cadre de l'organisation des JOP 2024	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Favoriser la découverte et la pratique des activités artistiques et culturelles à travers un projet multidisciplinaire autour de la chorale	
3	Développer des animations musicales en organisant des mini concerts d'enfants sur des temps périscolaires comme la pause méridienne, les TAP ou le centre de loisirs	
4	Sensibiliser les enfants des crèches et des écoles aux langues vivantes et cultures étrangères : en organisant des ateliers sur tous les temps dans divers domaines (danses, chants, contes, décors, etc.) sur les langues et cultures étrangères des enfants et des parents en y associant les parents pour un spectacle final	
5	Développer les ressources disponibles en langues vivantes en s'appuyant sur les langues parlées par les professionnels dans les crèches et dans les écoles (enseignants dont PVP, équipes périscolaires, ASEM, personnels de cantine, BCD, assistants de langues) et sur les dispositifs existants (ateliers bleus, TAP)	
6	Ritualiser la langue étrangère sur des créneaux fixes et réguliers : créer des routines/des rituels qui pourraient avoir lieu tous les jours (notamment pour les enfants qui seront scolarisés dans des écoles à langue renforcée), développer des projets d'éveil (fresques, arbres des langues)	
7	Encourager les dispositifs d'échanges avec des écoles étrangères : accueils d'enfants, jumelages de classes, échanges en visio, séjours	
8	Proposer une offre spécifique de centres de loisirs pour les pré-ados (11-14 ans) et pour les enfants avant l'entrée en maternelle	
9	Développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge en choisissant le conte comme fil conducteur d'un projet à décliner dans plusieurs domaines et temps de la vie de l'enfant : musique, lecture, arts visuels, décors, costumes avec tous les acteurs (dont les établissements culturels : musées, théâtre de la Plaine, bibliothèques)	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
10	Mettre en place des actions hors les murs avec les institutions culturelles comme les conservatoires (concert des professeurs, des enfants), théâtres, dans divers lieux : cours d'école ou jardins des crèches ouverts le samedi ou en semaine sur différents temps	
11	Faire intervenir des associations sportives ou culturelles dans les crèches et écoles pour présenter leur offre, ou faire des initiations, organiser des mini-forums associatifs thématiques	

N° action locale	Action	Axe parisien
12	Sensibiliser les enfants à l'inclusion : instaurer des ateliers pour aborder simplement les sujets autour de l'inclusion et élaborer des supports de sensibilisation adéquats (ex. : mini films à partir de l'interview d'experts)	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
13	Améliorer l'outillage des professionnels pour l'accueil et la prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers et favoriser les liens entre les professionnels concernés autour de l'enfant en créant une plateforme de ressources en ligne et un espace de partage d'expériences : guide, vidéos, référentiel	
14	Coordonner les différents acteurs en institutionnalisant des réunions de suivi de l'enfant (parents, Éducation nationale, éducateurs, REV, animateur référent, assistante sociale, médecin/infirmière, orthophoniste, etc.)	
15	Accompagner les familles sur les temps d'accueil et sensibiliser les équipes sur l'importance de la communication avec les familles d'enfants et d'adolescents à besoin éducatifs particuliers	
16	Concevoir des espaces dédiés pour le développement des compétences psycho-sociales en s'inspirant des salles Snoezelen	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
17	Développer et faire connaître aux familles l'offre éducative en élaborant un guide des loisirs des enfants de 0 à 14 ans à destination des familles, qui recense l'offre municipale, associative et privée dans l'arrondissement,	5) Développer la place et le rôle des familles
18	Améliorer la communication avec les parents via les différents canaux notamment numériques (mails, Espace Numérique de Travail -ENT) pour mieux informer des contenus des activités périscolaires et de la progression des enfants dans les activités	
19	Faire participer les parents de crèches et écoles maternelles aux différents temps des activités éducatives : accompagnement lors de sorties, faire intervenir des parents qui ont des compétences artistiques ou d'autres domaines pour des moments de partage : présenter des instruments de musique, raconter des histoires, chanter des comptines dans d'autres langues, etc.	
20	Associer les familles dans la prévention à la santé dès le plus jeune âge, en développant des ateliers parents-enfants sur la nutrition, les écrans, le sommeil	
21	Améliorer la formation et les ressources des équipes d'animation sur les thèmes de la citoyenneté et du développement durable	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
22	Participer sur les temps périscolaire à un projet citoyen et artistique « les arbres de la liberté »	
23	Mettre en place un conseil des enfants pour favoriser la pratique démocratique en rédigeant une charte de l'école sur une ou plusieurs thématiques citoyennes (laïcité, égalité filles/garçons, lutte contre les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme, éducation aux médias et à l'information, etc.)	
24	Promouvoir la carte citoyenne qui permettrait aux enfants et adultes d'avoir accès à des activités en rapport avec les thématiques de la citoyenneté, la carte serait également un bon outil de suivi des actions/activités citoyennes auxquelles l'enfant a participé	
25	Créer un projet local d'éducation à l'environnement, en lien avec l'Académie du climat et en s'appuyant sur les ressources locales : animer un réseau de référents climat dans les écoles, organiser des ateliers au potager pédagogique du parc Georges Brassens, à la ferme urbaine, grainothèque, etc. et y associer les parents pour favoriser la transmission	

4 – Gouvernance locale

Dénomination de l'instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	1 fois par an minimum
Présidence	Mairie d'arrondissement
Organisation	Organisation des réunions du comité : CASPE
Membres	<ul style="list-style-type: none">- Adjoint concernés- Responsable territoriale Caf- Inspectrices ou inspecteurs de l'Éducation nationale- Équipe projet PEDT de la CASPE- Représentants des directions partenaires concernées (DJS, DAC, DEVE, DASES),- Médecin encadrant santé scolaire
Rôle	Suivre la mise en œuvre des actions et fixer les priorités annuelles



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris